



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19069717



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

13 MAI 2019

Greffe Le greffier

Dénomination : GIPSY

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE ILLIMITEE SOLIDAIRE

Siège : PLACE DU MONUMENT, 16 à 4900 SPA

N° d'entreprise : 0874.483.110

**Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 DECEMBRE 2018 -
Retrait d'une associée - Agréation d'un associé - Démission de
l'administrateur-délégué - Nomination d'un administrateur-délégué -
Transfert de parts sociales - Transfert du siège social**

L'assemblée générale décide d'accueillir en qualité d'associée au sein de la société Madame PENZO Amelia,
domiciliée à 6940 DURBUY, rue Hautes Voies, 5, titulaire du numéro national 59.01.18-260.58
Elle acquiert les parts sociales suivantes :

- De Madame DE MULDER Julie, 10 parts sociales, soit l'intégralité de celles qu'elle détient.
- De Madame VERTOMMEN Eveline, 15 des 30 parts sociales qu'elle possède.

La nouvelle assemblée se compose à présent des membres suivants :

- VERTOMMEN Eveline : 15 parts sociales
- PENZO Amélia : 25 parts sociales
- DE MULDER Frédéric : 10 parts sociales

Les décisions suivantes sont prises par les membres :

- 1) Madame VERTOMMEN Eveline reste active au conseil d'administration en sa qualité d'administratrice-simple.
- 2) Madame DE MULDER Julie est démissionnaire de ses fonctions d'administrateur-délégué.
Est nommée à ce poste, Madame PENZO Amélia.

Il est également décidé que le siège social sera à compter de ce jour situer à
4042 HERSTAL, rue des Alouettes n°50.

Ces décisions sont confirmées à l'unanimité et prennent effet immédiatement.

Déposé en même temps le procès-verbal de l'assemblée générale de ce jour.

VERTOMMEN Eveline

PENZO Amélia

DE MULDER Frédéric

DE MULDER Julie

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature